



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ED 2455/24

13 mars 2024
Original : anglais

F

**Communication du
Gouvernement italien**

1. La Directrice exécutive joint une communication du Gouvernement italien, contenant une déclaration d'intérêt pour l'accueil du siège de l'Organisation Internationale du Café.

Date : 13/03/2024
Prot. 33760-P

Madame la Directrice exécutive,

Objet : Manifestation d'intérêt - Accueil du siège de l'Organisation internationale du café (OIC)

Je souhaite me référer aux délibérations qui ont eu lieu lors de la 136^e session du Conseil international du café concernant le processus d'identification de locaux appropriés et rentables pour le siège de l'Organisation.

L'Italie est un membre actif de l'OIC depuis sa création, lorsque le premier Accord international sur le café (l'Accord de 1962) a été approuvé par les Nations Unies à New York. L'Italie réaffirme son engagement historique en faveur du développement durable du secteur agricole par le biais de la coopération internationale et du renforcement du système multilatéral.

Le secteur du café revêt une importance stratégique en Italie, non seulement en termes d'industrie, de commerce et de consommation, mais aussi en raison de son impact sur le développement durable. Il contribue de manière significative à la création de revenus et d'emplois, en s'attaquant à la pauvreté et aux causes profondes de la migration dans les pays producteurs, dont beaucoup sont des pays africains moins avancés. De plus, le secteur est vulnérable en raison du changement climatique.

Compte tenu de ces facteurs et du fait que Rome est le centre des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui accueille plusieurs autres organisations intergouvernementales de premier plan, nous estimons que le transfert du siège de l'OIC dans la capitale italienne représente une excellente opportunité de renforcer les synergies avec d'autres organisations internationales. Cela facilitera également la coopération avec les institutions italiennes publiques et privées engagées dans le développement durable du secteur du café.

Nous avons l'intention d'étudier cette possibilité en détail, en collaboration avec nos partenaires de l'Union européenne, avant de formaliser notre proposition en temps voulu.

Cordialement,

M. Stefano Gatti
Directeur général de la coopération au développement

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
de l'Italie Piazzale della Farnesina, 1 00135 Rome